

# LETTRÉ DE LIAISON

des militants combattant  
pour le **Front Unique**  
des syndicats de l'enseignement public

N°239  
10 décembre 2014

ISSN 1245-0286

[www.frontunique.com](http://www.frontunique.com)

**Le gouvernement prolonge et amplifie son offensive contre les personnels de l'Éducation Nationale, et les fonctionnaires.**

**L'orientation de coopération de la direction nationale de la FSU, de ses syndicats nationaux (SNES, SNUIPP...) seule responsable de la large défaite subie aux élections professionnelles (- 5% en moyenne, - 6,4% chez les professeurs certifiés).**

**Cette défaite conforte l'offensive gouvernementale.**

**Il est nécessaire que les syndiqués se regroupent pour une autre orientation syndicale :**

**Rupture avec le gouvernement ! Défense des statuts et de l'enseignement public.**

## **Le feu roulant de l'offensive gouvernementale**

**Dans le primaire , décret "rythmes scolaires" :** mise sous la coupe des collectivités territoriales des professeurs d'école, pulvérisation du caractère national de leurs obligations de service, annualisation des services pour les remplaçants, remise en cause de la gratuité scolaire (activités périscolaires payantes dans de nombreuses communes), remise en cause de la laïcité (activités périscolaires animées par des associations confessionnelles ici ou là).

**Dans le secondaire, liquidation des décrets de 50.** Avec le nouveau décret, pouvoir pédagogique aux chefs d'établissement, multiplication à l'infini des réunions hors temps d'enseignement, l'enseignement n'étant plus qu'une activité parmi d'autres, diminution de salaires pour certains collègues (en particulier les enseignants en BTS).

**Pénurie désastreuse d'enseignants.** Dans certains départements (le 93 par exemple), élèves sans enseignants. Le ministère au mépris de l'intérêt des élèves met devant les classes des personnels vacataires dénués de toute qualification. Il utilise cette pénurie pour prévoir des modalités de recrutement dérogatoire, au mépris complet des règles statutaires. Voilà la réalité des prétendus 60 000 postes !

**Offensive tous azimuts contre l'enseignement disciplinaire et son évaluation, contre les programmes et les diplômes nationaux.** C'est le sens du nouveau "socle" qui fait disparaître la notion de discipline. C'est le sens des propositions du Conseil Supérieur des Programmes (où siège l'ancien secrétaire général du SNES, Denis Paget) qui propose benoîtement la suppression de la notation (donc de toute notion de niveau à atteindre pour les élèves, donc de tout diplôme délivré par l'Éducation Nationale attestant de ce niveau, les "certifications" ne pouvant alors être délivrées que par les patrons).

**Les dirigeants de la FSU, du SNES, du SNUIPP ont soutenu et soutiennent l'offensive gouvernementale avec une ardeur inédite dans l'histoire de notre fédération et de nos syndicats.**

Refus obstiné de la direction du SNUIPP et de la FSU d'exiger le retrait du décret rythmes scolaires, et au contraire participation à tous les niveaux au "Comité de suivi" qui le met en œuvre.

Présentation frauduleuse du nouveau décret sur les enseignants du secondaire comme "sécurisant" le statut, la direction du SNES ayant comptabilisé 14 "acquis du SNES FSU" dans le nouveau décret. Participation au Comité technique ministériel qui constituait le "laissez-passer" dont avait besoin le gouvernement et, mieux même, abstention des représentants du SNES permettant au gouvernement de se targuer d'un vote majoritaire.

Appel aux collègues à répondre favorablement à toutes les questions du gouvernement sur le "nouveau socle".

Propagation de la fable gouvernementale des 60 000 postes (*Le Monde* lui-même, qu'on ne peut suspecter d'hostilité envers le gouvernement, n'en a trouvé qu'à peine plus de 3 000, tout le reste relevant d'une opération de carambouille gouvernementale).

A l'échelle de la Fonction Publique, participation aux "négociations" qui visent à la liquidation de la Fonction Publique de carrière, notamment de la progression à l'ancienneté. Soutien ouvert à la ministre Lebranchu créditée d'avoir "choisi de défendre le statut" (dans *POUR* revue de la FSU)

**La défaite du SNES, du SNUIPP aux élections professionnelles est un point d'appui pour l'offensive gouvernementale.**

Les résultats des élections professionnelles, avec l'affaiblissement dans des proportions inédites du SNES, du SNUIPP, est une aubaine pour le gouvernement. Car ce qui est en cause, c'est la possibilité pour les enseignants de se saisir de leur syndicat majoritaire (et qui, dans le cas au moins du SNES et du SNEP, sont la continuité du syndicat archi majoritaire de l'ancienne FEN). La pulvérisation syndicale ne peut servir que le gouvernement !

**Qui est responsable de la défaite?**

A peine la défaite annoncée, les dirigeants de la FSU, du SNES, du SNUIPP se sont dépêchés de désigner le responsable. Pour eux, le responsable, c'est le corps enseignant lui-même, accusé de tous les maux : "repli sur soi», "corporatisme" (sous ce dernier vocable, sont mis en accusation les collègues coupables de vouloir défendre leur statut). Mais la vérité, c'est que les seuls responsables de cette défaite, ce sont les dirigeants syndicaux eux-mêmes, leur orientation de soutien éhonté au gouvernement et à sa politique, gouvernement et politique rejetée par la masse des collègues.

**Il faut que se regroupent les syndiqués qui veulent que cesse cette orientation de soutien au gouvernement, qu'ils se regroupent dans le but de prendre possession de leur syndicat dont ils sont dessaisis par l'appareil dirigeant.**

Les premières déclarations des directions de la FSU et de ses syndicats en attestent. Non seulement à aucun moment, elles ne remettent en cause l'orientation qui a donné ce résultat, mais elles entendent continuer de plus belle, comme le confirme le communiqué de la direction de la FSU : "*La FSU continuera avec force à porter la nécessité des évolutions nécessaires à conduire pour transformer le système éducatif afin d'assurer la réussite de tous les jeunes et défendre tous les personnels*". On a vu plus haut ce qu'il en est des "évolutions nécessaires" !

La continuation de cette orientation non seulement prépare de nouveaux désastres mettant l'existence même du syndicat en péril, mais elle ouvre toutes grandes les portes à de nouvelles attaques contre nos professions.

Voilà pourquoi le courant Front Unique considère qu'il est urgent que les syndiqués se regroupent pour une toute autre orientation :

- Rupture du dialogue social avec le gouvernement !
- Défense des statuts : abrogation des décrets "rythmes scolaires" et du nouveau décret statutaire dans le secondaire ! Retour aux décrets de 50 !
- Défense de l'enseignement disciplinaire, des programmes et des diplômes nationaux et en particulier du bac, premier diplôme universitaire
- Défense du statut de la Fonction Publique, rupture de la concertation visant à le liquider
- Création des postes nécessaires statutaires. Non à tout recrutement dérogatoire au statut

Le courant Front Unique entend contribuer à ce regroupement en s'engageant dès maintenant dans le combat pour constituer une liste sur cette base lors des prochaines élections renouvelant les instances de la FSU.

Pour la défense de la Fédération, de ses syndicats nationaux, pour combattre et stopper l'offensive gouvernementale, portez-vous candidats sur la liste Front Unique.

*(Le règlement intérieur de la FSU qui vise à rendre de plus en plus difficile l'expression d'une autre orientation que celle des actuels dirigeants, a augmenté le nombre de candidats nécessaires.... alors même que l'orientation de la direction aboutit à la diminution du nombre de syndiqués. Nous invitons donc aussi les collègues qui, sans nécessairement partager notre orientation et par souci de démocratie syndicale, veulent que notre point de vue puisse s'exprimer, à se porter candidats.)*

J'accepte de figurer sur la liste « Front Unique » aux prochaines élections internes dans la FSU

Nom, prénom : .....Syndicat : .....

Adresse : .....

Courriel : \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | @ \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ | \_ |

A renvoyer à : Front Unique, 46, rue de Trémonteix, 63000 Clermont-Ferrand

Ou par courriel : [mel@frontunique.com](mailto:mel@frontunique.com)